

Point travaux

[Accueil](#) > [Vie Pratique](#) > [Point travaux](#)

Travaux en cours

- **Avenue Jean-Jacques Garcin** : extension du réseau gaz, du 25 février au 29 mars 2019. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores ou manuellement. Les lieux seront remis en état les week-ends et jours fériés.
- **Route des Crêtes (RD 141)** : réfection de la chaussée, du 22 janvier au 1er février 2019. La route sera fermée durant les travaux avec toutefois une réouverture le week-end du 26 et 27 janvier.
- **Avenue du Clos des Oliviers** : travaux de pose pour un branchement assainissement, entre le 21 janvier et le 15 février 2019. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores ou manuellement. Les lieux seront remis en état les week-ends et jours fériés.
- **Avenue Monseigneur de Belsunce** : travaux de carottages sur chaussée, entre le 21 et le 27 janvier 2019. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores.
- **Avenue de l'Amiral Ganteaume** : travaux de création de génie civil pour le compte de SFR, entre le 15 et le 31 janvier 2019. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores. Les lieux seront remis en état les week-ends et jours fériés.
- **Avenue Maréchal Foch** : circulation et stationnement de véhicules de plus 9 tonnes (livraison de matériaux et camion grue), le 10 janvier 2019. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores ou manuellement.
- **Avenue de Provence** : travaux de renouvellement de 310 ml de canalisation et 16 branchements, entre le 7 janvier et le 7 avril 2019. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores. Les lieux seront remis en état les week-ends et jours fériés.
- **Route de la gare** : travaux de réparation du mur d'une propriété, dans les nuits du 3 au 31 janvier, de 21h à 6h, pour une durée de 10 jours. Le stationnement des véhicules sera interdit la nuit, au droit des travaux. La circulation des véhicules sera déviée la nuit par le chemin du Plan d'Olive.
- **Rue Frédéric Mistral et rue Abbé Paul Mouton** : travaux de raccordement électrique et remplacement câbles, du 19 au 24 décembre 2018. Le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits au droit des travaux. Une déviation sera mise en place. Les lieux seront remis en état les week-ends et jours fériés.
- **Avenue Joseph Liautaud** : travaux pour le remplacement de deux chambres (téléphonie), du 17 au 31 décembre 2018. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux.
- **Chemin de Saint-Joseph** : travaux de pose pour un branchement eau, entre le 10 et le 30 décembre 2018. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores ou manuellement. Les lieux seront remis en état les week-ends et jours fériés.

- **Promenade Aristide Briand** : démolition et création d'escalier pour l'accès à la plage de la Grande mer, du 3 décembre 2018 au 31 janvier 2019. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des piétons sera interdite.
- **Route de Carnoux** : travaux de pose branchement eau et assainissement, entre le 3 décembre 2018 et le 2 janvier 2019. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores. Les lieux seront remis en état les week-ends et jours fériés.
- **Avenue du Revestel** : travaux de mise en place d'avaloir et reprise entrée STEP, du 3 au 21 décembre 2018. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux ou manuellement.
- **Avenue de la Marne** : travaux de réfection du trottoir, du 3 au 21 décembre 2018. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux ou manuellement.
- **Avenue de l'Amiral Ganteaume** : travaux de création de génie civil pour le compte de SFR, entre le 26 novembre et le 10 décembre 2019. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores. Les lieux seront remis en état les week-ends et jours fériés.
- **Avenue Maréchal Foch** : balisage d'une intervention de carottages pour le CD 13, du 26 novembre au 6 décembre 2018, de 9h à 17h. Le stationnement des véhicules sera interdit aux droits des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores ou manuellement.
- **Avenue Notre-Dame** : pose d'un branchement eau et assainissement, du 19 novembre au 18 décembre 2018. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux.
- **Avenue Victor Hugo** : travaux de réfection de deux balcons, les 19 et 20 novembre 2018. L'avenue sera fermée à la circulation. Une déviation sera mise en place vers la rue Alexandre Gervais.
- **Aire de jeux du jardin public** : réalisation de travaux sur les sols amortissants, à partir du 13 novembre pour une durée de 15 jours. Le jardin public restera ouvert. L'aire de jeux des enfants sera fermée et interdite aux usagers.
- **Avenue de Provence** : dépose d'un support béton et enfouissement d'une ligne basse tension, du 12 novembre au 28 décembre 2018. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée manuellement ou par feux tricolores.
- **Chemin du Plan d'Olive et avenue de la Gare** : travaux de sondage, carottage amiante et pose de canalisation et branchement AEP, du 10 novembre au 31 décembre 2018. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores.
- **Route départementale 559 (route de la Gineste) : travaux de nuit** de remise en conformité de glissières de sécurité dans les nuits du 5 au 23 novembre 2018. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux ou manuellement.
- **Chemin du plan d'olive** : travaux de piquage sur canalisation d'eau potable du 5 novembre au 21 décembre 2018. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée manuellement ou par feux tricolores.
- **Rue de l'Arène, avenue du Revestel, avenue Leriche** : travaux de reprise des revêtements de surfaces des trottoirs du 19 novembre au 21 décembre 2018. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux.
- **Avenue des Carriers** : travaux de mise en sécurité voirie du 23 octobre au 16 novembre 2018. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux.
- **Chemin piétonnier menant au phare** : travaux de revêtement du 31 octobre au 23 novembre. La circulation des piétons sera interdite.
- **Ronds-points de St-Jean, JJ Bontoux, des Gorguettes, de la gendarmerie, route des Crêtes, avenues de la Viguerie, J. Liautaud, J. Ferry, Leriche, angle rue de la Ciotat et**

- **rue Pierre Eydin** : travaux d'élagage du 8 au 19 octobre 2018. La circulation sera alternée par feux. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux.
- **Rue Alexandre Rossat** : pose d'une antenne avec une grue mobile le 25 septembre 2018. La circulation des véhicules sera interdite. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux.
- **Avenue du Revestel** : ouverture de chambres sur le trottoir pour réparation du 24 septembre au 15 octobre 2018. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux.
- **Avenue du docteur Yves Bourdes** : pose d'un branchement eau du 17 septembre au 15 octobre 2018. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores. Le stationnement sera interdit au droit des travaux.
- **Route Pierre Imbert** : pose d'un branchement assainissement du 17 septembre au 8 octobre 2018. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux.
- **Avenue du Maréchal Foch** : pose de câbles en aérien avec une nacelle en bordure de route du 17 au 30 septembre 2018. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores.
- **Avenue du Revestel, rue de l'Arène, avenue Victor Hugo, rue Michel Blanc, boulevard Gambetta et place Clémenceau** : travaux de nuit pour le curage du réseau d'assainissement et inspection télévidéo dans les nuits du 17, 18, 19, 20 et 21 septembre 2018. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux.
- **Avenue de l'Amiral Ganteaume, avenue des Calanques, traverse du Soleil, avenue des Gorguettes, D41 avenue de Carnoux portion agglomération, D1 avenue des Albizzi, rue de la Viguerie, avenue Baptiste Colbert, avenue de la Mame, avenue Abbé Cabrol, avenue Alphonse Daudet, avenue Monseigneur de Belsunce, D559 portion agglomération, avenue de Verdun, avenue de la Vieille Tour, avenue des Dardanelles, avenue du Selestre, avenue Maurice Jermini** : déploiement réseau de la fibre optique Orange et le tirage de câbles fibre optique en chambre souterraine et raccordement du 11 septembre au 15 octobre 2018. Le stationnement sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée manuellement.
- **Avenue Jules Ferry** : pose d'un branchement assainissement du 10 au 30 septembre 2018. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux.
- **Allée du Souvenir français, avenue Jules Ferry, avenue E. Agostini, rue Lazare Abeille, rue Adolphe Thiers, avenue Augustin Isnard, avenue du 11 novembre 1918, avenue de Provence, rue de l'Arène, avenue du Revestel, avenue du docteur Yves Bourdes, avenue Emile Bodin, avenue du Maréchal Foch** : déploiement réseau de la fibre optique Orange et tirage de câbles fibre optique en chambre souterraine et raccordement du 10 septembre au 10 octobre 2018. Le stationnement sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée manuellement.
- **Chantier des logements locatifs sociaux des Brayes** (fin de la première tranche : avril 2018).
- **Chantier du Château de Port-Miou.**
- **Chantier des panneaux photovoltaïques au Technoparc du Brégadan.**
- **Jardin public** : réfection des soubassements des jardinières du jardin public ainsi que la peinture des grilles et des portails (fin des travaux : courant 2018).
- **Renouvellement des canalisations au niveau du parking extérieur du Casino Barrière (la Rostagne), de l'avenue Leriche, de l'impasse du Coulet et de la résidence Le Cézanne** : durée : 6 mois. Début de la 1ère tranche (parking de Rostagne) : courant janvier. Attention : le parking extérieur sera inaccessible la journée jusqu'à fin février (ouverture le soir pour les clients du Casino).
- **Trottoirs avenue du Revestel** : 2 tranches de travaux. Début janvier : du rond-point de la source au parking de la Madie. Durée : 3 mois. Fin janvier / début février : du parking de la Madie à la résidence Le Grand Large (élargissement de la voie pour créer un trottoir).

Durée : 6 mois. Circulation en alternance sur l'avenue du Revestel – Ces travaux occasionneront des nuisances sonores.

- **Office de Tourisme** : durant la fermeture de l'Office de Tourisme (quai des Moulins) pour travaux, un point accueil reçoit le public dans la cour de la mairie et l'ensemble des services sont transférés sur la plateforme des Gorguettes. Réouverture quai des Moulins prévue début janvier 2019.
- **Chantier du skate park du parc Régis Vidal** : 1ère phase : démolition de l'existant. 2ème phase : création d'un nouveau skate park (1000 m2 au lieu des 400 m2 actuel).
- **Travaux SNCF : renouvellement de la voie ferrée entre Toulon et Marseille**. Jusqu'au 22 décembre 2018, du lundi au samedi, de 22h à 5h30, des travaux ponctuels et limités en termes de nuisances se dérouleront entre Toulon et Marseille en vue de préparer le renouvellement de voie prévu en 2019. Les travaux ont été planifiés la nuit pour minimiser les impacts sur les circulations des trains voyageurs de la journée. ATTENTION : depuis le 29 octobre, certains horaires de trains en fin de journée sont susceptibles d'être modifiés durant la période des travaux. Pour toute information sur les horaires de circulation, le public est invité à se renseigner : sur www.ter.sncf.com/paca ou www.sncf.com, en appelant Contact TER Provence-Alpes-Côte d'Azur 0 800 11 40 23, de 7h à 21h30, numéro gratuit depuis fixe et portable, en gare où un affichage est à la disposition des voyageurs ou auprès des agents SNCF, sur Twitter @TERPACA_SNCF, sur l'application SNCF disponible sur l'AppStore, Google Play et montres connectées.
- **Amélioration de l'alimentation en eau potable** : la Métropole Aix-Marseille Provence poursuit les travaux de la galerie des Janots (dans le cadre du chantier destiné à améliorer l'accès en eau potable sur les communes de Cassis et La Ciotat). La galerie est creusé par le tunnelier «Augustine» (135 m de long - 3,5 m de diamètre et 250 tonnes). Ces travaux occasionneront des nuisances sonores. *En raison d'aléas géologiques, la fin prévisionnelle du chantier, initialement fixée à fin novembre 2018, est prolongée de 8 mois (fin prévisionnelle : fin juillet 2019).*

Les travaux réalisés

- **Avenue du Revestel** : dépose de câblage dans le cadre de la requalification de l'avenue du Revestel du 2 au 16 juillet. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores.
- **Avenue des Calanques** : travaux de pose de câble pour le compte d'Enedis et travaux d'enfouissement ligne BTS et raccordement, jusqu'au 30 juin. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores.
- **Avenue du Revestel : travaux de nuit** pour des travaux d'enrobés dans la nuit du 27 au 28 juin. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera interdite.



- **Avenue du Revestel, devant la résidence le Miramar : travaux de nuit** pour des travaux de réparation de réseaux du 25 au 26 juin. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera interdite.



- **Avenue Notre Dame** : travaux de pose branchement assainissement du 25 juin au 20 juillet. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores.



- **Avenue des Calanques** : travaux de branchement assainissement du 25 juin au 20 juillet. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores.

- **Avenue de l'Amiral Ganteaume** : travaux de réfection des enrobés du 20 juin au 6 juillet. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores.

- **Avenue Notre Dame** : travaux de réfection de trottoir entre le 13 et le 30 juin. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée.

- **26 avenue Jules Ferry** : travaux de renouvellement de branchement eau entre le 7 et le 30 juin 2018. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores et rétablie les week-ends et jours fériés.

- **Chemin des Cuettes** : pose d'une canalisation DN 900 du 4 juin au 7 septembre 2018. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux.

- **Avenue des Calanques** : travaux de renouvellement de branchements assainissement et aep entre le 4 et le 30 juin 2018. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores.

- **Chemin du Coulet** : travaux de renouvellement de la canalisation AEP et des branchements entre le 4 juin et le 3 août 2018. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores.

- **Avenue du professeur Leriche** : travaux de renouvellement de canalisation et branchements jusqu'au 30 juin 2018. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux.

- **Avenue des Calanques** : travaux de pose de câble pour le compte d'ENEDIS du 1er au 15 juin 2018. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores et rétablie les week-ends et jours fériés.

- **Avenue de Provence** : travaux de renouvellement de branchements eau entre le 28 mai et le 30 juin 2018. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores.

- **18 avenue du Maréchal Foch** : travaux de renouvellement de branchement eau du 28 mai au 15 juin 2018. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux devant le numéro 18. La circulation des véhicules sera alternée manuellement par feux tricolores.

- **Avenue des Calanques** : travaux de terrassement sous chaussée entre le 24 mai et le 22 juin 2018. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée manuellement ou par feux tricolores pendant la semaine et rétablie les week-ends et jours fériés.

- **Avenue de Verdun** : travaux de renouvellement de branchements et extension de réseau gaz du 14 mai au 15 juin 2018. Le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores ou manuellement.
- **Avenue du Revestel** : travaux de démolition/reconstruction d'un mur (neutralisation d'une voie) et travaux pour le compte de AMPM du 19 mars au 29 juin 2018. La circulation des véhicules sera alternée manuellement ou par feux tricolores. Le stationnement des véhicules sera interdit aux droits des travaux.
- **Raccordement de la fibre sur la commune** entre le 19 février et le 30 juin 2018 (circulation des véhicules alternée manuellement et stationnement interdit au droit des travaux sur les lieux de raccordement).
- **Avenue du Revestel** : détection des réseaux enterrés par méthodes non intrusives, du 12 au 30 mars. Stationnement des véhicules interdit au droit des travaux. Circulation des véhicules alternée manuellement ou par feux tricolores.
- **Réfection de l'étanchéité du bassin du jardin public**. Début : 8 janvier - Durée : 6 semaines. Le jardin sera en partie condamné pendant la durée des travaux. Les canards seront confiés à une ferme des environs. L'accès à l'aire de jeux se fera par l'allée Pierre Chiaradia.
- **Avenue de la Marne, avenue Abbé Cabrol, avenue de la Viguerie, corniche Paul Vence, avenue du 11 novembre 1918** : pose et raccordement de la fibre entre le 29 janvier et le 1er avril 2018. Le stationnement est interdit au droit des travaux.
- **Avenue de Provence** : pose d'un branchement AEP du 19 février au 6 mars 2018. La circulation des véhicules est alternée par feux tricolores et le stationnement des véhicules est interdit au droit des travaux.
- **Avenue de Provence** : détection des réseaux enterrés par méthodes non intrusives, du 19 février au 30 mars. Stationnement des véhicules interdit au droit des travaux. Circulation des véhicules alternée manuellement ou par feux tricolores.
- **Avenue des Albizzi** : détection des réseaux enterrés par méthodes non intrusives, du 19 février au 30 mars. Stationnement des véhicules interdit au droit des travaux. Circulation des véhicules alternée manuellement ou par feux tricolores.
- **Corniche Paul Vence** : détection des réseaux enterrés par méthodes non intrusives, du 19 février au 30 mars 2018. Circulation des véhicules alternée manuellement ou par feux tricolores.
- **Avenue de l'Amiral Ganteaume** : création d'un branchement gaz, du 26 février au 30 mars 2018. Stationnement des véhicules interdit au droit des travaux.
- **Travaux d'élagage et d'abattage sur la commune** : travaux d'entretien de la végétation sous les lignes haute tension du 19 au 23 février sauf jours de marché. Le stationnement des véhicules est interdit au droit des travaux : avenue Victor Hugo, avenue Emmanuel Agostini, place de la République, place Clémenceau, place Baragnon, square Gilbert Savon, place Mirabeau, port.
- **Rue Alexandre Gervais** : plantation de deux platanes sur la place Baragnon du 19 au 20 février 2018, de 8h à 16h. La rue est fermée à la circulation, une déviation vers la rue Victor Hugo est mise en place.
- **Travaux SNCF** : chantier de renouvellement de la voie ferrée entre Aubagne et Toulon (40 km de voies renouvelés en 2018).
- **Avenue de Provence** : ouverture d'une tranchée pour la pose d'un câble BT Enedis. Du 20 janvier au 20 février 2018. La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores. Le stationnement des véhicules sera interdit.
- **Avenue Jean-Jacques Garcin** : réfection de revêtement de la chaussée.
- **Avenue Auguste Favier** : réfection de revêtement de la chaussée.
- **Rue de l'Arène** : réparation de conduite France Télécom.
- **Avenue Jules Ferry** : extension du réseau et branchement.
- **Rue Paul Cézanne** : extension du réseau et branchement.
- **Parking des Gorguettes** : réalisation des bâtiments d'accueil.
- **Avenue Jean-Jacques Garcin** : enfouissement des réseaux.

- **Remplacement des arbres suite à abattage** : 1 platane place Baragnon - 1 arbre de Judée jardin public - 1 platane place de la République - 1 mûrier platane place Mirabeau.
- **Création d'un parking relais et d'une plateforme multimodale unique en PACA, aux Gorguettes** : création de 26 places pour les cars de tourisme et de 235 places pour les véhicules de tourisme avec navettes pour le centre-ville.
- **Revalorisation du Tennis Club des Gorguettes** : création d'un terrain supplémentaire, pour un total de 10 courts. Un parking privatif, de 50 places, réservé aux usagers du tennis et aux clients du restaurant.
- **Maison de l'Enfance "La Respelido"** : nouvelle structure d'environ 1000 m2 sur deux niveaux, qui regroupe la crèche, le LAEP, les consultations PMI et un réseau pour les assistantes maternelles.
- **Passage entre les avenues de Provence et Foch** : pose d'un éclairage sur le chemin piéton permettant une meilleure sécurité.
- **Ensemble des parkings de la commune** : mise en place d'un jalonnement dynamique indiquant le nombre de places de stationnement en temps réel, dans les différents parkings de la commune, grâce aux 7 panneaux disposés aux entrées de ville et dans le village.
- **Avenue Liautaud, rond-point et rocade Vence, début des avenues Gounod et Revestel** : renouvellement des enrobés.
- **Réaménagement de la rue de La Ciotat** : création de trottoirs, réorganisation du stationnement, revêtement des trottoirs et de la chaussée.
- **Complexe sportif des Gorguettes** : réalisation de vestiaires et locaux de stockage de matériel. Livraison des 5 terrains de tennis municipaux. Parking pour voitures (235 places gratuites) et autocars de tourisme.
- **Avenue Bailli de Suffren** : Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.
- **Travaux d'aménagement des avenues Ganteaume, Viguerie, Dardanelles et Vieille tour (pluvial, revêtement de surface, réorganisation du stationnement)**. Ces travaux d'aménagement ont permis : 1/ Avenue des Dardanelles : de créer un pluvial qui permettra la récupération des eaux de pluie qui coulent actuellement sur la chaussée. 2/ Avenue Ganteaume (entre l'avenue des Dardanelles et de l'avenue de la Viguerie) et une partie de l'avenue de la Viguerie : de réduire la largeur de la chaussée à une seule voie de circulation afin d'agrandir les trottoirs et de réaménager le stationnement. 3/ Sur l'ensemble des avenues de la zone d'aménagement : de continuer le réaménagement déjà réalisé avenue de la Viguerie (à hauteur des commerces du Val d'Ore et du parking de la Viguerie (Parking du port)).
- **Avenue des Albizzi** : Plantations de végétaux méditerranéens sur l'îlot central et mise en sécurité d'un cheminement piéton par la pose de barrières et de potelets.
- **Rue de l'Arène** : réfection des escaliers menant au Château.
- **Parking des mimosas** : réalisation d'un parking de 404 places (sur 4 niveaux).
- **Avenue Monseigneur de Belsunce** : aménagement du petit parking.
- **Ecole Mistral** : réfection partielle de la toiture.
- **Plage du Corton** : réaménagement de l'entrée de la plage avec mise en place d'un mur de soutènement avec plantations d'espèces méditerranéennes adaptées au bord de mer.
- **Vidéo-protection** : travaux d'extension nécessaires à la pose des 14 caméras de vidéo-protection supplémentaires.
- **Quartier des Brayes** : création d'une aire de jeux pour les enfants.
- **Plateau sportif des Gorguettes : 1^{ère} tranche de la restructuration du complexe terminée** : réalisation d'un tartan de 200m sur 4 couloirs, d'aires d'aires de saut en longueur et de lancer de javelot, de deux terrains de basket, de deux terrains de handball (ou 4 mini terrains).
- **Jardin public** : remplacement d'une structure de l'aire de jeux des enfants.
- **Rond-point de la promenade Vence** : réaménagement paysagé pour permettre une décoration florale aux 4 saisons.
- **Avenue de Verdun** : réfection des trottoirs et de la chaussée.
- **Avenue des Calanques** : travaux d'enfouissement des réseaux jusqu'à mi-avril. Durant cette période, la circulation est alternée sur l'avenue des Calanques et au niveau des

intersections de l'avenue JJ Garcin et de l'avenue Bailli de Suffren. L'accès à la Presqu'île reste inchangé.

- **Avenue Ganteaume (du quai Barthélemy à l'avenue des Dardanelles)** : création d'un réseau pluvial.
- **Avenue Leriche** : réfection des trottoirs.
- **Arrêt des cars des Gorguettes** : pour plus de sécurité, aménagement de l'arrêt à l'intérieur de l'entrée du parc avec la création d'un quai bus.
- **Avenue Emile Bodin** : reprise des accotements de chaussée.
- **Rue Bremond** : enfouissement des réseaux (passages de câbles en siphon uniquement, le VRD a été fait lors des travaux de réfection du Centre ville).
- **Avenue des Gorguettes** : prolongement du trottoir vers l'avenue des terrasses.
- **Rue Alphonse Daudet** : pose des grilles de pluvial et des seuils.
- **Rue Séverin Icard** : pose de grille de pluvial.
- **Avenue Jean-Jacques Garcin** : pose de bordure de trottoir.
- **Avenue Ganteaume (du quai Barthélemy jusqu'au carrefour des Dardanelles)** : pose d'un réseau d'eau pluviale.
- **Avenue Yves Bourdes (du rond-point du Bagnol à l'intersection avec le Super Cassis)** : reprise des enrobés.
- **Avenue Ganteaume (Bestouan)** : travaux d'enrobés. La circulation sera alternée.
- **Cimetière du Mussuguet** : création de 120 caveaux et de 370 places supplémentaires. L'inauguration aura lieu le 16 novembre. La vente des concessions débutera en janvier 2014.
- **Avenue Foch** : pose de balisettes, barrières et potelets pour la mise en sécurité des piétons.
- **Plan d'Olive** : reprise d'enrobés.
- **De l'avenue de la Marne (intersection avec la route de Marseille) à la route des Gorguettes** : rénovation des trottoirs.
- **Quartier des Brayes** : rénovation de l'éclairage public.
- **Avenue Bailli de Suffren** : réfection des trottoirs.
- **Chemin du plan d'Olive** : réalisation d'un bassin d'infiltration.
- **Avenue de la Viguerie** : La réfection des trottoirs, le recalibrage de la voie, l'aménagement des places de livraison et du stationnement minutes se terminent dans le courant du mois de juin. Les travaux concernent la partie de la voie comprise entre la rue Bremond et l'intersection des avenues Viguerie et Daudet. Les travaux seront réalisés par demi-chaussée et n'entraîneront que très peu de gêne de circulation.
- **Intersection des avenues des Calanques et JJ Garcin** : aménagement d'un carrefour qui permet une meilleure visibilité et donc plus de sécurité.
- **Traverse du soleil** : mise en place d'un plateau surélevé (en haut de la traverse).
- **Avenue de la plage bleue** : mise en place d'un petit îlot (en bas de l'avenue).
- **Avenues Jean Jacques Verzazza et de Verdun** : Réalisation d'un rond-point à l'intersection des deux avenues. Peu d'impact sur la circulation. Toutefois une déviation pourra être mise en place ponctuellement (itinéraire de délestage par les avenues de la Marne puis Cabrol ou Belsunce).
- **Espace Sébastien d'Orso** : Réalisation de plateaux et de locaux sportifs.
- **Avenue de Provence** : enrochement et aménagement paysager du talus du rond-point de Bagnol.
- **Carrefour chemin de Ceyreste - route de La Ciotat D559** : végétalisation du talus du 1er au 8 mars.
- **Rond-point du Perthus** : enrochement et aménagement paysager du 4 au 22 mars.
- **Avenue Maurice Jermini** : mise en place de nouvelles conduites d'eau potable.
- **Salles voûtées** : réfection totale des salles. Les travaux sont terminés. Inauguration le 2 mars 2013.
- **Centre culturel** : mise en place d'un projecteur cinéma numérique 3D.
- **Centre Communal d'Action Sociale** : ravalement des façades de la rue A. Thiers et de l'avenue E. Agostini.

- **Traverse Saint-Marc** : réalisation d'un nouvel escalier.
 - **Centre ville** : remplacement des lanternes existantes par un éclairage à LED.
 - **Chemin du Perthus** : confortement du talus rocheux suite aux intempéries de mai.
 - **Plage du Bestouan** : comblement de la plage par 1000 tonnes de galets suite aux intempéries de mai.
 - **Impasse du 8 mai et falaise du Corton** : travaux d'entretien.
 - **Sur le port** : installation de pots "Ravel" plantés d'oliviers et de lauriers roses.
 - **Route Pierre Imbert** : création d'un trottoir en encorbellement.
-

Les travaux du centre ancien

Les 21 petites rues du centre ville ont été livrées le 16 juin 2012 après seulement 9 mois de travaux : une très belle réussite !

Dans le cadre du plan quinquennal décidé par le *Conseil général* et grâce à l'aide précieuse de la *Communauté urbaine Marseille Provence Métropole*, la rénovation des 21 petites rues du centre ancien est terminée.

Coût des travaux : 2,3 millions d'euros pris en charge par la CuMPM et le CG.



ALLO TRAVAUX : 08000 13260 (n° vert) ou 06 31 79 55 31 ou [servitec\(at\)cassis.fr](mailto:servitec@cassis.fr)